

La femme battue se réfugie au commissariat

Un homme de 30 ans a été placé en garde à vue, jeudi à Trappes. La justice le soupçonne d'avoir passé à tabac son ex-femme, dans la nuit de mardi à jeudi. Vers 0 h 30, cette femme vient se réfugier au commissariat. Elle souffre de plusieurs plaies hématomes et elle a la main droite cassée. Elle raconte qu'elle a été passée à tabac par son ex-mari alors qu'elle allait chercher les enfants. Conduite par les pompiers à l'hôpital de Trappes, elle s'est vu prescrire, par les urgences médico-légales, vingt jours d'incapacité totale de travail (ITT). Il y a deux semaines, la même femme s'était réfugiée chez les pol-

ciers en forçant la grille du commissariat en voiture pour échapper à la violence de son ex-époux. Lors de la procédure, elle avait retiré sa plainte et le mari, déféré au tribunal, avait été placé sous contrôle judiciaire avec une convocation devant la justice. Le mari s'est présenté jeudi au commissariat où il a été placé en garde à vue. Il nie avoir porté la main sur la mère de ses enfants. Les enquêteurs tentent de vérifier la version de la victime. Ils s'intéressent notamment sur le fait que le suspect n'a pas marqué sur les mains et que la victime avait eu peu avant une altercation avec une autre femme.

TC

FAITS DIVERS

CARRIÈRES-SUR-SEINE

Un couple d'automobilistes attaqué en pleine rue

Un couple d'automobilistes âgé d'une cinquantaine d'années a été braqué, dans la nuit de mercredi à jeudi à Carrières-sur-Seine, dans des circonstances dignes d'un western. Vers 0 h 15, rue Gabriel-Péri, le couple, qui vit dans les environs, rentre à son domicile. Sa voiture est contrainte de s'arrêter car un conteneur à poubelle bloque le passage. Le conducteur ouvre sa portière pour pousser la poubelle sur le trottoir lorsque surgit un homme au visage masqué par un foulard. « L'agresseur a brandi un revolver et a forcé les quinquagénaires à remonter en voiture tout en se glissant à l'intérieur », confie une source proche de l'affaire. L'inquiétant personnage les force à se rendre place du Marché pour effectuer un retrait bancaire. Mais, étonnamment, le braqueur abandonne. « Peut-être s'agissait-il de quelqu'un de pas très malin, mais il semble qu'il ait laissé tomber parce que la banque du distributeur de billets ne correspondait pas à celle de la carte bancaire », s'étonne la même source.

BOURDONNÉ

Les ex-salariés de Continental fixés sur leur sort en novembre

La guerre d'usure judiciaire entre 39 ex-salariés de Continental Rambouillet et l'équipementier automobile, notamment spécialisé dans les autoradios et les GPS, se poursuit. Jeudi deux ans après le début de la mise en œuvre d'un plan social prévoyant 382 suppressions de postes, les deux parties se sont retrouvées à la cour d'appel de Versailles. La direction conteste sa condamnation de 2010 par le conseil des prud'hommes de Rambouillet pour défaut de reclassement. De leur côté, les salariés protestent contre le faible montant des indemnités versées et demandent la reconnaissance de leur licenciement pour motif économique.

Ca va être très dur de retrouver du travail à mon âge

MARIE-PIERRE, LA CINQUANTAIN

Au cours de cette audience, le conseil de l'entreprise, M^e Hélène Lafont-Gaudiot, n'a eu de cesse de démontrer que l'entreprise, prise à la gorge, n'avait d'autre solution que de licencier. « A l'époque Continental était en proie à des difficultés financières majeures et à une concurrence accrue. Entre 2004 et 2008, les ventes ont chuté de 52 % à Rambouillet et il était annoncé une baisse de 80 % entre 2009 et 2013 », plaide l'avocate.

L'avocat des salariés, M^e David Mélin, assure que le motif économique n'est pas vérifié. Nous n'avons aucun document. Il dénonce également le transfert d'activité effectué en Tunisie. « Les



VERSAILLES, JEUDI. Deux ans après le début du plan social, la direction conteste sa condamnation de 2010. Les salariés, quant à eux, demandent la reconnaissance de leur licenciement pour motif économique.

versaillais ont été très dur de retrouver un travail. Tout le monde me répond que ça va être très dur de retrouver un travail à mon âge. » Patricia, 52 ans, qui vit de missions d'intérim, est aussi désabusée. « Continental cherchait des intérimaires. J'ai postulé avec succès. Seulement l'agence m'a fait savoir que l'entreprise ne voulait pas d'anciens salariés. Je leur demandais pas un CDI, juste de quoi travailler un peu. »

V.R.